

ZAP de Bras

Note de présentation sur la concertation en amont du projet

Porteur de projet

Structure portant le projet : Communauté d'agglomération de la Provence Verte - ZAC de NICOPOLIS, 195 rue des Genévriers, 83170 BRIGNOLES

Responsable de l'étude : Morgane Mendes - responsable du service Agriculture et Alimentation Durable - mmendes@caprovenceverte.fr – fixe : 04 22 60 00 52 (standard) – 2534 | portable : 07 88 27 58 03

Concertation en amont du projet

L'étude agricole ainsi que le périmètre de la ZAP ont été présentés à la mairie et aux exploitants lors de plusieurs réunions :

- **Le 7 novembre 2018 et le 29 septembre 2021 – Mairie de Bras :** Réunion de sensibilisation pour la remise en valeur des espaces sous exploités avec les propriétaires fonciers des friches identifiées sur la commune :
 - Présentation de l'outil ZAP et la volonté communale de le déployer ;
 - Présentation des différents contrats de location pouvant permettre à un propriétaire de parcelles agricoles en friche de les mettre à disposition d'un agriculteur pour une remise en culture.
- **Le 10 décembre 2021 – Mairie de Bras :** Réunion de lancement de l'étude avec la mairie :
 - Présentation de l'outil ZAP et du diagnostic spatial ;
 - Cadrage avec la commune des prochaines échéances de l'étude.
- **11 juillet 2022 – 17h30 - Mairie de Bras :** Réunion de lancement auprès des exploitants agricoles de la commune :
 - Présentation de l'outil ZAP et de son fonctionnement ;
 - Présentation du diagnostic agricole et de l'analyse du marché foncier de la commune ;
 - Réalisation d'un atelier de travail sur le périmètre ZAP des exploitants ;
 - Présentation de l'enquête et distribution des questionnaires.
- **Le 14 septembre 2022 – Mairie de Bras :** Réunion de restitution auprès de la mairie :

- Présentation des résultats des enquêtes ;
 - Finalisation du projet de périmètre ZAP ;
 - Préparation de la réunion de restitution ZAP avec les exploitants agricoles.
- **10 octobre 2022 – 17h30 - Mairie de Bras : Réunion de restitution en mairie auprès des exploitants agricoles de la commune** :
- Présentation de l'outil ZAP, du projet, du diagnostic agricole et de l'analyse du marché foncier (pour les exploitants absents lors de la première réunion) ;
 - Présentation des résultats de l'enquête et du bilan de l'atelier de juillet ;
 - Présentation et échanges sur le périmètre ZAP proposé par la commune ;
 - Présentation des prochaines étapes de l'étude.